



Vous avez appris sur le terrain. Vous maîtrisez votre métier.
Mais sur le papier, rien ne le prouve.

Avec la VAE, votre expérience devient un diplôme. Officiellement reconnu. ☐

Pour évoluer, sécuriser votre poste ou changer de voie.

Ne laissez pas un bout de papier freiner votre carrière.

Prenez contact avec un(e) consultant(e) proche de chez vous :

☐ : 06 75 56 35 15

✉ : valerie.guillemot@orientaction.com

☐ : www.muformation.com

#VAE #ÉvolutionProfessionnelle #Reconnaissance #ChangerDeVie

5 BONNES RAISONS DE TRANSFORMER TON EXPÉRIENCE EN DIPLÔME

